

1 Cour pénale internationale.
2 Chambre de première instance 1.
3 Affaire le Procureur contre Thomas Lubanga Dyilo. N°ICC-01/04-01/06.
4 Conférence de mise en état. Audience à huis clos *ex parte* réservée au Procureur et à
5 l'Unité d'aide aux victimes et aux témoins.
6 Mercredi 13 février 2008.
7 L'audience est présidée par le Président Juge Fulford. L'audience est ouverte à 14 h
8 06.
9
10
11
12
13
14
15 Pages 1 à 35 Expurgées – Audience à huis clos
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25 L'audience est levée à 15 h 18.